

REGLEMENT MEDAILLES LMNA

Genèse du projet

La Ligue motocycliste Nouvelle Aquitaine instaure à partir de la saison 2021 une récompense symbolique à des officiels ou personnes méritantes pour la reconnaissance de leur participation au développement du sport motocycliste dans la ligue.

Cette reconnaissance prend la forme d'une médaille à l'effigie de la ligue, elle récompense la présence, le travail et le dévouement de personnes impliquées dans les Clubs, les Comités Départementaux et la Ligue.

Le but est de sortir de l'ombre des personnes qui s'investissent dans les structures locales par leur présence régulière et leur implication bien souvent sans limite. Reconnaître ces personnes est important car pour certains, sans eux les manifestations ne pourraient avoir lieu. Cela permettra aux clubs de mettre en valeur ces personnes dans leur territoire en leur apportant la reconnaissance du milieu motocycliste.

Niveau de récompenses

3 niveaux sont accordés :

- **OR** : 1 Médaille Régionale par département, offerte par la ligue ;
- **ARGENT** : 2 Médailles Départementales par département offertes par la ligue ;
- **BRONZE** : 5 Médailles du Club par département offertes par le CMD (Modèle LMNA)

Conditions d'attribution

Médaille d'Or : Médaille Ligue (1 par département) :

- La personne est proposée par un Comité Départemental.
- Le Club ou le Comité Départemental établissent le CV de la ou des personnes présentées pour justifier les motivations de sa demande.
- Les personnes présentées doivent avoir au minimum 15 ans de licence FFM.
- Le CMD statue sur la ou les demandes et transmet son avis à la ligue pour la personne proposée pour la médaille régionale.
- Cette récompense est décernée lors de la **Remise des Prix de la Ligue**.

Médaille d'Argent : Médaille Comité Départemental (2 par département)

- Les personnes sont présentées par un club ou un Comité
- Le club ou le CMD établissent le CV de la ou des personnes présentées pour justifier les motivations de sa demande.
- Les personnes présentées devront avoir au minimum 10 ans de licence FFM
- Le CMD statue sur les demandes et transmettra ses propositions pour avis à la ligue.
- Les 2 récompenses départementales seront remises lors de l'AG du CMD avec présence d'un membre du CD LMNA

Médaille de Bronze / Mérite : Médaille du Club : (5 par département)

- Les propositions des personnes sont présentées par un Club au Comité Départemental.
- Le club établit le CV de la ou des personnes présentées pour justifier les motivations de sa demande.
- Les personnes présentées peuvent ne pas être licenciées.
- Le CMD statue sur la demande. Cette récompense est remise lors de l'AG du CMD avec la présence d'un membre du CD LMNA.

Organisation de la gestion des demandes

- La demande du club est transmise par le Club à son Comité Départemental qui statue sur la demande et fait remonter à la ligue la liste des personnes retenues.
- La Commission de la discipline a un droit de regard sur les propositions des clubs.
- En dernier lieu, le Comité Directeur de la ligue valide l'attribution des récompenses aux récipiendaires retenus.

Remise des récompenses

Pour les médailles Régionales (Or), l'organisation et la remise des récompenses est réalisé par la Ligue

Pour les médailles Départementales (Argent) et de Club (Bronze), L'organisation et les remises des récompenses se font par l'intermédiaire des Comités Départementaux afin d'éviter de longs déplacements aux personnes concernées et ainsi faciliter leur accompagnement familial.

Le Comité Départemental et une personne du Comité Directeur de la ligue, remettent ces médailles lors d'une organisation du Comité Départemental (AG, remise de récompenses des Trophées, etc..).

RECOMPENSES	NOMBRE MAXIMUM PAR DEPARTEMENT	DEMANDEUR	REMISE REALISEE PAR	VALIDATION CMD	VALIDATION LIGUE
OR Régionale	1	CMD	Ligue	Non	Oui
ARGENT Départementale	2	Clubs et CMD	CMD*	Oui	Oui
BRONZE Club**	5	Clubs	CMD	Oui	Non

* Médailles fournies et prises en charge par la Ligue - Une personne du Comité Directeur LMNA présente lors de la remise de ces récompenses.

** Les médailles clubs sont fournies par la ligue et prises en charge par le Comité Départemental CMD (16€ par médaille).